# L'atelier : Apprendre à plusieurs de manière différenciée

## L'atelier

**Apprendre à plusieurs de manière différenciée**

*Ce principe recouvre deux réalités différentes.*

### L'atelier en tant que modalité de travail au service de la démarche d'apprentissage

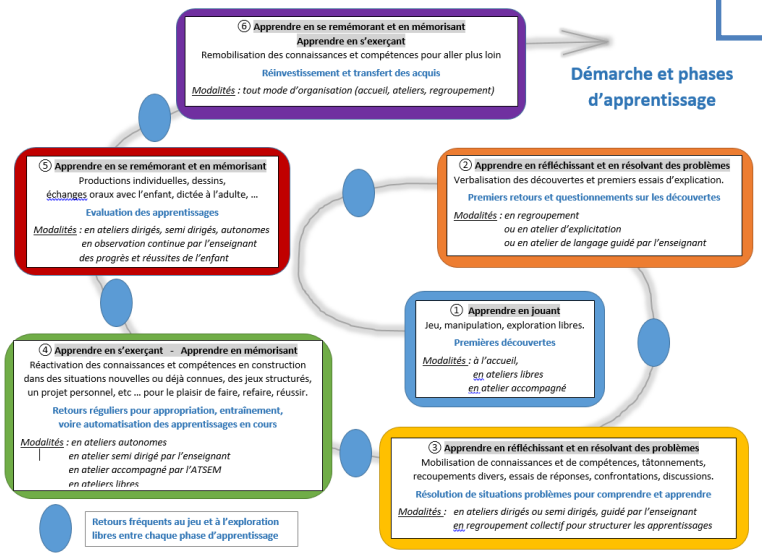


### L'atelier en tant que mode de gestion des activités

### Le fonctionnement en ateliers et ses composantes

- Les activités relèvent de différents domaines d'apprentissage des programmes
- Les activités se déroulent dans différents espaces de la classe, de l'école
- Les activités peuvent être fédérées par un projet.
- Les activités sont contractualisées entre l'enseignant et l'enfant :
  - objectifs définis, tâche explicitée par l'enseignant
  - enjeu de l'activité, sens de l'apprentissage et critères d'évaluation clairs et compris par l'enfant
- Les activités sont évolutives sur l'année et le cycle
- Les activités se réalisent au sein de différentes organisations

### Les différents types d'ateliers

- Atelier dirigé ou semi dirigé
- Atelier accompagné
- Atelier autonome
- Atelier libre
- Atelier d'explicitation

### Les différentes organisations en ateliers

- les ateliers tournants
- les ateliers échelonnés
- les « ateliers libres d'expérimentation et de manipulation » d'inspiration montessorienne

Rythmes Scolaires

Rythmes Scolaires

# L'atelier

## Apprendre à plusieurs de manière différenciée

*Un fonctionnement à réinventer en fonction des nouveaux rythmes scolaires*

### Evolution possible du fonctionnement en ateliers pour les enfants de moins de 4 ans

#### En début d'année

● Organiser **les ateliers par « pôles d'activités »** au fur et à mesure de l'installation des espaces dans la classe et les locaux attenants afin de créer un environnement riche et structurant.

#### En cours d'année

● Introduire **progressivement les règles de la vie collective** : ranger l'espace de travail et le matériel, s'installer dans le calme, mener l'activité à son terme, savoir s'inscrire dans un atelier, …

● Diversifier **les types d'ateliers** (dirigé, semi-dirigé, accompagné, autonome, libre)

● Proposer **des combinaisons d'organisations en ateliers** par période de travail, par exemple :

- **ateliers tournants sur 2 jours**,
- **ateliers identiques puis échelonnés** visant une seule compétence,
- **ateliers libres** de manipulation et d'expérimentation**, deux fois par semaine** avec une gestion souple.

### Diversifier les moments d'apprentissage en ateliers

● **Combiner une organisation pivot avec des organisations adossées,** ajustées sur les 5 matinées et les 9 demi-journées.

● **Construire, grâce à ces différentes organisations en ateliers, des parcours d'apprentissage** où les enfants pourront progresser chacun à leur rythme :
- l'enfant n'aura pas à réaliser systématiquement tous les ateliers
- l'enfant pourra investir un atelier plusieurs fois, spontanément ou sur proposition de l'enseignant, pour « *faire ses gammes* ».

### Planifier le type d'atelier

● **Déterminer le type d'atelier**, dirigé, semi dirigé, accompagné, libre, autonome, d'explicitation en adéquation avec **les phases d'apprentissage et les périodes de vigilance des enfants.**

● Déterminer **le nombre d'enfants par groupe d'apprentissage**. Les groupes sont à géométrie variable, de 2 enfants à la moitié de la classe.

### Evolution possible du fonctionnement en ateliers pour les enfants de plus de 4 ans

#### En début d'année

● **Confirmer les habitudes de travail et les règles de vie installées** dans les années antérieures.

● **Diversifier les types d'ateliers** (dirigé, semi-dirigé, accompagné, autonome, libre, d'explicitation).

● Proposer **des combinaisons d'organisations en ateliers** sur l'année, par exemple :

- **ateliers tournants sur 2 jours sur les premières périodes de travail**
- **ateliers échelonnés** visant une seule ou plusieurs compétences,
- **ateliers fédérés par un projet**
- **ateliers libres** de manipulation et d'expérimentation **sur une période** avec une gestion souple.

#### En cours d'année

● **Impliquer l'enfant dans son parcours d'apprentissage** : l'aider dans son choix de l'atelier, encourager son travail en autonomie.

● **Introduire et développer progressivement les règles des parcours d'apprentissage contractualisés** entre l'enfant et l'enseignant (tableau de fréquentation des ateliers, nombre et type d'ateliers, carnet de suivi des apprentissages,…)

# Démarche et phases d'apprentissage

**Rythmes Scolaires**

⑥ **Apprendre en se remémorant et en mémorisant**
**Apprendre en s'exerçant**
Remobilisation des connaissances et compétences pour aller plus loin
**Réinvestissement et transfert des acquis**
*Modalités : tout mode d'organisation (accueil, ateliers, regroupement)*

② **Apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes**
Verbalisation des découvertes et premiers essais d'explication.
**Premiers retours et questionnements sur les découvertes**
*Modalités : en regroupement*
*ou en atelier d'explicitation*
*ou en atelier de langage guidé par l'enseignant*

⑤ **Apprendre en se remémorant et en mémorisant**
Productions individuelles, dessins,
échanges oraux avec l'enfant, dictée à l'adulte, …
**Evaluation des apprentissages**
*Modalités : en ateliers dirigés, semi dirigés, autonomes*
*en observation continue par l'enseignant*
*des progrès et réussites de l'enfant*

① **Apprendre en jouant**
Jeu, manipulation, exploration libres.
**Premières découvertes**
*Modalités : à l'accueil,*
*en ateliers libres*
*en atelier accompagné*

④ **Apprendre en s'exerçant - Apprendre en mémorisant**
Réactivation des connaissances et compétences en construction dans des situations nouvelles ou déjà connues, des jeux structurés, un projet personnel, etc … pour le plaisir de faire, refaire, réussir.
**Retours réguliers pour appropriation, entraînement, voire automatisation des apprentissages en cours**
*Modalités : en ateliers autonomes*
*en atelier semi dirigé par l'enseignant*
*en atelier accompagné par l'ATSEM*

③ **Apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes**
Mobilisation de connaissances et de compétences, tâtonnements, recoupements divers, essais de réponses, confrontations, discussions.
**Résolution de situations problèmes pour comprendre et apprendre**
*Modalités : en ateliers dirigés ou semi dirigés, guidé par l'enseignant*
*en regroupement collectif pour structurer les apprentissages*

**Retours fréquents au jeu et à l'exploration libres entre chaque phase d'apprentissage, favorisant la coopération et l'entraide.**

**Myriam Wallstein CPD**

Rythmes Scolaires

## Atelier autonome

**Définitions**

- **sans la présence d'un adulte**
- pour proposer **des situations de découverte, d'entraînement ou de réinvestissement** que l'enfant est en capacité d'investir tout seul
- avec **des consignes connues et comprises**
- avec un accès facilité aux outils et aides nécessaires

***Objectifs**

- entraîner et réinvestir des compétences déjà travaillées en amont
- développer l'autonomie

<u>En fin d'atelier</u> :

- l'enfant doit pouvoir dire ce qu'il fait, pourquoi et comment il procède.

## Atelier dirigé ou semi dirigé

**Définitions**

- **sous la responsabilité exclusive de l'enseignant**
- pour proposer **des situations problèmes et suivre les différentes étapes : découverte, recherche, structuration**
- pour des actions de **remédiation en groupe de besoins**
- pour mener **une séance de langage** en groupe restreint
- pour préparer des activités collectives

***Objectifs**

- favoriser les échanges verbaux, la manipulation, l'expérimentation, les interactions, la verbalisation de l'action et des procédures ;
- observer les enfants en situations d'apprentissage et apporter une régulation immédiate, en particulier en prenant appui sur les essais et erreurs des enfants.

<u>En fin d'atelier</u> :

- mener un moment d'analyse réflexive « ce qu'on a appris »
- proposer un premier entraînement en autonomie pour superviser le travail des autres groupes (cas de l'atelier semi dirigé)

## Atelier accompagné

**Définitions**

- **sous la responsabilité de l'ATSEM ou d'un intervenant**
- pour proposer **des situations de découverte ou d'entraînement**
- pour **des actions de création ou de réinvestissement** en groupe restreint

***Objectifs**

- accompagner les échanges verbaux, les interactions, la verbalisation de l'action ;
- encourager la manipulation, la création, l'initiative, l'autonomie
- observer les enfants et apporter une régulation immédiate sur le plan matériel ou de la sécurité.

<u>En fin d'atelier</u> :

- encourager les habitudes de rangement, de signature de production

## Atelier libre

**Définitions**

- **en présence l'enseignant ou de l'ATSEM**
- pour proposer des situations correspondant à **un besoin, une envie ou un projet personnel de l'enfant**
- situations choisies, librement investies par l'enfant
- **sans consigne** donnée préalablement

***Objectifs**

- favoriser les échanges verbaux, la manipulation, l'expérimentation, les interactions, la verbalisation de l'action et des procédures
- observer les enfants
- étayer à la demande de l'enfant

<u>En cours d'atelier</u> :

- mener un moment d'analyse réflexive « ce qu'il a produit, son intention »

## Atelier d'explicitation

**Définition**

- **sous la responsabilité exclusive de l'enseignant**
- pour proposer un **moment d'analyse réflexive sur l'apprentissage engagé ;**
- en groupe restreint ou en groupe de besoin
- en fin de semaine ou en APC

***Objectifs**

- retour sur des compétences déjà travaillées en amont pour en faire un bilan
- prendre appui sur le « réalisé » (le « faire » ou les productions) pour que l'enfant verbalise ses actions, explicite les stratégies, les réussites comme les difficultés et les compare à d'autres.

<u>En cours d'atelier</u> :

- l'enfant doit pouvoir dire ce qu'il fait, pourquoi et comment il procède, ce qu'il a appris.
- l'enseignant prend des notes dans son carnet de bord ou sur un support collectif pour une exploitation ultérieure.

## Les différents types d'ateliers

# L'atelier

**Apprendre à plusieurs de manière différenciée**

## Une définition en contraste

*Objectifs de l'enseignant

### Ce que c'est …

- **une mise en situation** en fonction d'objectifs définis et de compétences à mobiliser ou à acquérir.
- **un moyen au service des apprentissages**, au sein d'un cadre de travail cohérent (projet de classe, projet de l'enseignant et/ou de l'enfant).
- **un lieu évolutif** où l'on manipule, observe, explore, réfléchit en résolvant des problèmes, s'exerce, s'entraîne, formalise, mémorise et échange avec des fins clairement explicitées.
- **un lieu d'évaluation des apprentissages**, réalisés par l'enseignant, par l'enfant ou par ses pairs.
- **une modalité de travail intégrée** à différentes organisations en ateliers : ateliers tournants, ateliers échelonnés, ateliers libres de manipulation et d'expérimentation (d'inspiration montessorienne).

### Ce que ce n'est pas …

- **une organisation en petit groupe** avec une juxtaposition d'activités individuelles
- **un lieu d'activités occupationnelles** ou sur fiches.
- **un moment d'évaluation** systématique sur fiches

# Le fonctionnement en ateliers : les composantes à prendre en compte

## ■ Quels rôles pour l'enfant ?

•**Participer à l'organisation matérielle** de l'atelier (chercher, ranger le matériel nécessaire)
•**S'impliquer, seul ou à plusieurs**, dans les situations proposées ou choisies
•Comprendre l'enjeu de la tâche à réaliser et **mobiliser les connaissances et compétences** acquises ou en cours de construction dans l'activité investie.

## ■ Quels rôles pour les adultes ?

•**Enseignant :**
- prévoir l'organisation des ateliers, définir le rôle et la place de l'ATSEM,
- encadrer l'atelier dirigé durant la phase d'apprentissage,
- superviser le déroulement de l'ensemble des ateliers.

•**ATSEM :**
- assurer la préparation matérielle des ateliers avec l'enseignant,
- encadrer l'atelier accompagné durant la phase de découverte ou d'entraînement,
- réguler le fonctionnement du groupe d'enfants et les conditions matérielles.

## ■ Quels aménagements de l'espace ?

Les ateliers se déroulent dans **les espaces adaptés aux besoins de chaque activité**, pas nécessairement à table.
**Les différents espaces aménagés dans la classe et dans l'école** pourront être investis.

## ■ Quelle mise en activité des enfants ?

*•en groupes hétérogènes, homogènes ou de besoins ?*
*•de manière individuelle, en autonomie ?*
*•en fonction d'objectifs définis pour chaque groupe ou chaque enfant. Lesquels ?*
*•selon diverses modalités de travail. Lesquelles ?*
*•pour réaliser des tâches : individuelles ou collectives ? en lien avec un projet de classe ?*

## ■ Quelle validation des apprentissages engagés ?

•**A partir de traces diverses :** sur feuille, en dictée à l'adulte, sur photos, enregistrements ou vidéos des productions réalisées.
•**A partir de critères d'observation :** repères de progressivité, carnet de suivi des apprentissages,
•**En auto-validation :** éléments autocorrectifs, confrontation aux critères de réalisation et de réussites
•**En co-évaluation :** évaluation par un pair ou par le groupe, par l'enseignant et l'enfant dans un dialogue métacognitif.

## ■ Quels niveaux d'apprentissage pour quels enfants ?

Pour les groupes d'enfants, en fonction du type d'atelier proposé :
•**Atelier dirigé ou semi dirigé** : en présence de l'enseignant pour un apprentissage nouveau ou à structurer, un atelier de langage ;
•**Atelier accompagné** : en présence de l'ATSEM, pour une activité de découverte ou d'entraînement d'un apprentissage déjà travaillé en atelier dirigé ou collectivement ;
•**Atelier en autonomie** : pour la découverte, l'entraînement, ou le réinvestissement de connaissances et compétences exercées en diverses occasions ;
•**Atelier libre :** manipulations, expérimentations décidées par l'enfant, répondant à un besoin, une envie, un défi, un projet personnel ;
•**Atelier d'explicitation** : en présence de l'enseignant, pour moment d'analyse réflexive sur l'apprentissage engagé.

## Mise en œuvre

•**Fonctionnement :** *Quelle combinaison d'organisations en ateliers ? Sur quelle période ? Pour quel projet ?*
*A préciser en fonction des organisations ci-dessous :*
- ateliers avec rotation des groupes d'enfants - *ateliers tournants*,
- ateliers différenciés laissés aux choix de l'enfant - *ateliers échelonnés, d'inspiration montessorienne*

**l'organisation pivot sur la période considérée :** *préciser laquelle*
**l'organisation(s) adossée(s) sur la période considérée** : *à préciser*
**le projet développé sur la période considérée :** *à préciser*

• **Fréquence :** *à préciser par demi-journée sur la période considérée*

•**Durée de mise œuvre de l'organisation :** *variable selon l'âge des enfants – de 10 à 45 mn*

•**Entrée en activité :** *variable selon l'organisation en ateliers retenue*

•**Sortie de l'atelier :** *à préciser à partir des éléments ci-dessous*
- avec ou sans retour collectif sur les activités réalisées par les différents groupes ;
- mise en œuvre d'habitudes de rangement, de signature de sa production, d'activité autonome ;
- propositions d'activités relais, d'espaces de détente ou repos, en cas de besoin.

•**Consignes :** *à préciser pour chaque atelier en fonction des éléments ci-dessous*
- consignes données collectivement avant la mise en ateliers ;
- consignes données au sein de chaque atelier, par l'adulte et/ou par un support de référence rappelant la consigne, la finalité des activités proposées, les critères de réalisation et les critères de réussite.

Groupe Départemental C.P.C. 67 Rythmes Scolaires

## ■Quels outils au service de cette organisation ?

•**Tableaux de répartition des ateliers/groupes d'enfants**, sur la période de travail (journée, semaine, durée du projet) ;
•**Signaux** (sonores ou visuels) de rotation ou fin d'ateliers ;
•**Supports de référence** rappelant la consigne, la finalité, les critères de réalisation et de réussite de l'activité proposée ;
•**Espaces de valorisation** des productions réalisées.

## Evolution sur la période de travail (journée, semaine, durée du projet)

•**Constitution des groupes pour les organisations en ateliers retenues :** *anticiper les groupes, leurs nombres et/ou leur composition, pour chaque organisation d'ateliers mise en place (un groupe étant composé de 2 enfants à la moitié de la classe, voire le groupe classe en fonction des possibilités matérielles).*

•**Parcours des groupes :** *s'assurer d'une répartition équilibrée des différents domaines au sein des organisations retenues afin de permettre à chaque enfant de vivre un parcours d'apprentissages cohérent et adapté. Doser dans le parcours, les ateliers choisis et les ateliers proposés en fonction des besoins des enfants et des projets développés et des objectifs*

**Myriam Wallstein CPD**

# L'organisation en ateliers tournants

## Mise en activité des enfants

- en petits groupes hétérogènes constitués pour cet apprentissage
- selon diverses modalités de travail,
- en fonction d'objectifs définis pour chaque atelier
- pour réaliser des tâches individuelles ou collectives
- avec passage systématique de chaque enfant dans chaque atelier de l'organisation

## Mise en œuvre au quotidien

- **Durée de l'organisation :** variable selon l'âge des enfants – de 10 à 30 mn
- **Fréquence :**
  - une voire deux séances d'ateliers selon la durée de la demi-journée.
- **Fonctionnement :** ateliers proposés en simultané sur la plage réservée à l'emploi du temps.
- **Entrée en activité :** le fonctionnement explicité, les enfants en activité autonome s'installent en premier, suivis de ceux qui travaillent avec l'ATSEM, puis en dernier le groupe dirigé par l'enseignant.
- **Sortie de l'atelier :**
  - avec ou sans retour collectif sur les activités réalisées par les différents groupes ; l'enseignant prendra le temps de superviser le travail réalisé dans les différents ateliers.
  - propositions d'activités relais, d'espaces de détente ou repos, en cas de besoin ;
  - mise en œuvre d'habitudes de rangement, de signature de sa production, d'activité autonome.
- **Consignes :**
  - le plus souvent, données collectivement avant la mise en ateliers ;
  - parfois, données au sein de chaque atelier, par l'adulte et/ou par un support de référence rappelant la consigne, la finalité des activités proposées, les critères de réalisation et les critères de réussite.

## Evolution sur la période de travail (journée, semaine, durée du projet)

- **Constitution des groupes :**
  - en fonction de critères propres à la classe ;
  - le plus souvent, des groupes hétérogènes constitués et permanents pour la période de travail prévue
- **Parcours des groupes :**
  - rotation des groupes sur la demi-journée ou par demi-journée ; autant de séances que d'ateliers proposés ou de groupes constitués ;
  - la nature et le nombre des ateliers dépendent de l'âge des enfants et des apprentissages visés : ateliers dirigés ou semi dirigés, ateliers en autonomie, ateliers accompagnés ;
  - possibilité de dédoubler certains ateliers ce qui allège la rotation.

## ■ Quels rôles pour l'enfant ?

•**Participer à l'organisation matérielle** de l'atelier (chercher, ranger le matériel nécessaire)
•**S'impliquer, seul ou à plusieurs**, dans les situations proposées
•**Mobiliser les connaissances et compétences** acquises ou en cours de construction dans l'activité proposée.

## ■ Quels rôles pour les adultes ?

•**Enseignant :** prévoir l'organisation des ateliers, définir le rôle et la place de l'ATSEM, encadrer l'atelier dirigé durant la phase d'apprentissage, superviser le déroulement de l'ensemble des ateliers.

•**ATSEM :** assurer la préparation matérielle des ateliers, encadrer l'atelier accompagné durant la phase d'entraînement, réguler le fonctionnement du groupe d'enfants et les conditions matérielles.

## ■ Quels aménagements de l'espace ?

Les ateliers se déroulent dans **les espaces adaptés aux besoins de chaque activité**, pas nécessairement à table.
**Les groupes constitués** se déplacent vers chaque atelier.

## L'organisation en ateliers tournants

Mise en activité des enfants :

**• en petits groupes hétérogènes**
**• selon diverses modalités de travail,**
**• en fonction d'objectifs définis pour chaque atelier**
**• pour réaliser des tâches individuelles ou collectives**
**• avec passage systématique des petits groupes pour investir toutes les activités proposées**

## ■ Quelle validation des apprentissages engagés ?

•**A partir de traces diverses :** sur feuille, en dictée à l'adulte, sur photos, enregistrements ou vidéos des productions réalisées.
•**A partir de critères d'observation :** repères de progressivité, événements remarquables observés consignés dans le carnet de bord tenu par l'enseignant, le carnet de suivi des apprentissages de l'enfant.
•**En auto-validation :** éléments autocorrectifs, confrontation aux critères de réalisation et de réussites
•**En co-évaluation :** évaluation par un pair ou par le groupe

## ■ Quels niveaux d'apprentissage pour quels enfants ?

Pour les groupes hétérogènes constitués, en fonction du type d'atelier proposé :
•**Atelier dirigé ou semi dirigé** : en présence de l'enseignant, apprentissage nouveau ou à structurer, atelier de langage.
•**Atelier accompagné** : en présence de l'ATSEM, en découverte, entraînement d'un apprentissage déjà travaillé en atelier dirigé ou collectivement.
•**Atelier en autonomie :** découverte, entraînement, ou réinvestissement de connaissances et compétences exercées en diverses occasions.

## ■ *Préconisations*

Pour une meilleure adéquation à la nouvelle organisation du temps scolaire :
•**ajuster la rotation des ateliers sur les 5 matinées et 9 demi-journées**
•**planifier les ateliers, sur la demi-journée et la semaine,** en fonction des capacités d'attention, de mémorisation et des besoins de mouvements des enfants
•**équilibrer les domaines concernés par l'organisation en ateliers tournants :** les ateliers peuvent couvrir un ou plusieurs domaines sur un temps donné.
•**limiter le nombre d'ateliers tournants dans la journée ;** ne pas introduire trop de nouveaux ateliers simultanément.
•**réfléchir à la pertinence de maintenir des groupes hétérogènes dans une organisation systématique sur toute la semaine ; y adosser d'autres organisations en ateliers permet de passer d'une logique de parcours d'apprentissages prédéfinis pour l'enfant à une logique de parcours d'apprentissages personnalisés conçus avec l'enfant.**

## ■ Ressources complémentaires :

Une analyse distanciée sur les avantages et points de vigilance du travail en ateliers tournants
• **Cécile Laloux *Les nouveaux rythmes scolaires en maternelle* - p45-49, Canopé Editions, 2014**

## ■Quels outils au service de cette organisation ?

•**Tableau de répartition des ateliers/groupes d'enfants**, sur la semaine ;
•**Signaux** (sonores ou visuels) de rotation ou fin d'ateliers ;
•**Supports de référence** rappelant la consigne, la finalité, les critères de réalisation et de réussite de l'activité proposée ;
•**Espaces de valorisation** des productions réalisées.

# L'organisation en ateliers échelonnés

Mise en activité des enfants

- **en petits groupes homogènes ou hétérogènes, par intérêt ou par affinité,**
- **selon diverses modalités de travail,**
- **en proposant différents niveaux de difficultés pour chaque objectif défini (parcours d'apprentissage),**
- **pour réaliser des tâches individuelles ou collectives,**
- **en laissant le libre choix à l'enfant sur chaque temps de fonctionnement des ateliers**

## Mise en œuvre au quotidien

- **Durée de l'organisation :** variable selon l'âge des enfants – plage de 30 à 45 mn
- **Fréquence :** une voire deux séances d'ateliers en fonction de la durée de la demi-journée.
- **Fonctionnement :** ateliers proposés en simultané sur la plage réservée à l'emploi du temps.
- **Entrée en activité :** le fonctionnement explicité, les enfants s'inscrivent et se dirigent vers l'atelier choisi ; parfois l'enseignant accompagne l'enfant dans le choix du niveau de difficulté. L'enseignant et l'ATSEM supervisent et régulent le démarrage des ateliers.
- **Sortie de l'atelier :**
  - avec ou sans retour collectif sur les activités réalisées par les différents groupes ;
  - propositions d'espaces de détente ou repos pour des activités personnelles ;
  - mise en œuvre d'habitudes de rangement, de signature de sa production, d'activité autonome.
- **Consignes :**
  - induites par le matériel ;
  - données par l'adulte ou un enfant avant la mise en ateliers ;
  - données au sein de chaque atelier, par l'adulte ou un enfant
  - induites par le matériel, un support de référence rappelant la consigne, la finalité des activités proposées, les critères de réalisation et les critères de réussite.

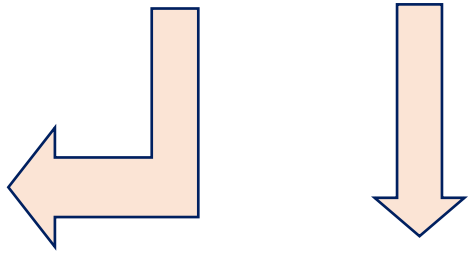

## Evolution sur la semaine

- **Constitution des groupes :**
  - en fonction des choix ou des besoins des enfants, quel que soit leur âge ;
  - groupes variables au cours de la journée et de la semaine ; l'enseignant peut proposer un atelier dirigé ou semi dirigé pour un groupe d'enfants (atelier de langage, atelier pour un apprentissage spécifique).
- **Parcours des enfants :**
  - chaque enfant construit son propre parcours d'apprentissage durant la semaine ;
  - la nature, le niveau de difficulté et le nombre des ateliers dépendent des compétences et des besoins identifiés chez les enfants : ateliers dirigés ou semi dirigés, ateliers accompagnés ou en autonomie.

## ■ Quels rôles pour l'enfant ?

• **Participer à l'organisation matérielle** de l'atelier (chercher, ranger le matériel nécessaire)
• **S'impliquer, seul ou à plusieurs**, dans les situations choisies
• **Mobiliser les connaissances et compétences** acquises ou en cours de construction dans l'activité choisie ; aller au bout de l'apprentissage
• **Explorer plusieurs fois le même atelier,** pour le plaisir de refaire, de réussir, d'imiter l'autre, de gagner en confiance et en estime de soi, de progresser.

## ■ Quels rôles pour les adultes ?

•**Enseignant :**
- **penser l'organisation des ateliers** : les différents niveaux de difficulté pour chaque objectif retenu, l'organisation matérielle des ateliers, définir le rôle et la place de l'ATSEM, superviser le déroulement de l'ensemble des ateliers,
- **penser son rôle de médiateur des apprentissages** : inciter, encourager, accompagner les apprentissages et les échanges langagiers des enfants dans les ateliers ; observer et noter les réussites ;
- **encadrer l'atelier dirigé ou semi dirigé** durant la phase d'apprentissage.
• **ATSEM :**
- **assurer la préparation matérielle des ateliers**,
- **réguler le fonctionnement des groupes d'enfants** et les conditions matérielles.
- **encadrer l'atelier accompagné**,
- **contribuer à observer et relever les progrès et réussite des enfants**

## ■ Quels aménagements de l'espace ?

Les ateliers se déroulent dans **les espaces adaptés aux besoins de chaque activité**, pas nécessairement à table.
**Les groupes, à géométrie variable**, se constituent sur place, en fonction du choix ou des besoins des enfants (de 2 enfants à la moitié de la classe).

# L'organisation en ateliers échelonnés

Mise en activité des enfants
**•en petits groupes homogènes ou hétérogènes, par intérêt ou par affinité,**
**•selon diverses modalités de travail,**
**•en proposant différents niveaux de difficultés pour chaque objectif défini (parcours d'apprentissage),**
**•pour réaliser des tâches individuelles ou collectives,**
**•en laissant le libre choix à l'enfant sur chaque temps de fonctionnement des ateliers**

Groupe Départemental C.P.C. 67 Rythmes Scolaires

## ■ Quelle validation des apprentissages engagés ?

• **A partir de traces diverses :** sur feuille, en dictée à l'adulte, sur photos, enregistrements ou vidéos des productions réalisées.
• **A partir de critères d'observation :** repères de progressivité, événements remarquables observés consignés dans le carnet de bord tenu par l'enseignant, le carnet de suivi des apprentissages de l'enfant.
• **En auto-validation :** éléments autocorrectifs, confrontation aux critères de réalisation et de réussites
• **En co-évaluation :** évaluation par un pair ou par le groupe en bilan d'ateliers, lors de courts regroupements
• **En atelier d'explicitation** (fin de semaine ou APC) : en petit groupe voire en groupe de besoins, engager une attitude réflexive, dédramatiser l'erreur et envisager les améliorations possibles.

## ■ Quels outils au service de cette organisation ?

• **Tableau d'inscription/de fréquentation des enfants aux ateliers**, sur la journée ou la semaine
• **Grilles de compétences avec différents niveaux de difficulté pour les objectifs définis**
• **Fiche de suivi du parcours de l'enfant**
• **Signaux** (sonores ou visuels) de fin d'ateliers
• **Supports de référence** rappelant la consigne, la finalité, les critères de réalisation et de réussite de l'activité proposée
• **Différenciation pour chaque niveau de difficulté :** une tâche plus ou moins difficile, des consignes différentes avec des exigences ou des attentes différentes, des outils d'aide.
•**Espaces de valorisation** des productions réalisées

## ■ Quels niveaux d'apprentissage pour quels enfants ?

**La planification des apprentissages différenciés** dépend des réussites et des essais des enfants aux divers ateliers proposés.
Mise en place possible d'un **parcours contractualisé avec l'enfant** : par exemple, réaliser au moins un atelier par temps de fonctionnement.
• **Atelier dirigé ou semi dirigé** : en présence de l'enseignant, apprentissage nouveau, à structurer ou pour un retour réflexif, atelier de langage ;
• **Atelier accompagné** : en présence de l'ATSEM, entraînement d'un apprentissage déjà travaillé en atelier dirigé ou collectivement ;
• **Atelier en autonomie :** découverte, entraînement, ou réinvestissement de connaissances et compétences exercées en diverses occasions.

## ■ *Préconisations*

Pour une meilleure adéquation à la nouvelle organisation du temps scolaire :
**• ajuster le fonctionnement en ateliers échelonnés sur les 5 matinées et 9 demi-journées**
**• planifier les ateliers, sur la demi-journée et la semaine, en fonction des capacités d'attention, de mémorisation et des besoins de mouvements des enfants**
**• mettre à profit la souplesse de l'organisation en ateliers échelonnés pour concevoir avec l'enfant son parcours d'apprentissage, répondre à ses besoins, favoriser le développement de son autonomie et respecter son rythme d'apprentissage.**

## ■ Ressources

Une courte présentation des avantages du travail en ateliers échelonnés
• **Cécile Laloux *Les nouveaux rythmes scolaires en maternelle* - p50-51, Canopé Editions, 2014**

# L'organisation en ateliers libres de manipulation et d'expérimentation

Groupe Départemental C.P.C. 67 Rythmes Scolaires

Mise en activité des enfants :

- **de manière individuelle et autonome**
- **en fonction d'objectifs définis pour chaque situation de manipulation et d'expérimentation**
- **selon diverses modalités de travail**
- **pour réaliser des tâches individuelles répondant à un besoin du moment, un projet personnel de l'enfant**

## Mise en œuvre

• **Durée de l'organisation :** variable selon l'âge des enfants – de 30 à 45 mn (avec regroupement)

• **Fréquence :** variable en fonction des choix pédagogiques
- **En tant qu'organisation pivot de la classe** : tous les jours
- **En tant qu'organisation adossée** : deux séances d'ateliers par semaine.

• **Fonctionnement :** ateliers proposés en simultané sur la plage réservée à l'emploi du temps, de préférence en période de moyenne ou forte vigilance des enfants.

• **Entrée en activité :**
- présentation préalable des nouveaux ateliers par l'enseignante (finalité, critères de réalisation et critères de réussite), à certains enfants, à l'accueil, …
- rappel des règles de fonctionnement par l'enseignante ou par un enfant
- chaque enfant choisit un atelier, prend le matériel prévu, s'installe dans un espace adapté à l'activité, sans déranger ses voisins, travaille en silence.

• **Sortie de l'atelier :** selon un protocole bien défini,
- chaque enfant range le matériel comme il l'a trouvé (dévissé, délacé..), nettoie son espace de travail (éponger, balayer,…)
- selon les découvertes ou les besoins, l'enseignant peut proposer un retour collectif sur les activités réalisées par les enfants ; mettre en mots, avec les enfants, les découvertes, les savoir- faire, les stratégies utilisés, les progrès et les réussites réalisés.

• **Consignes :**
- données collectivement, en ce qui concerne le protocole de fonctionnement
- induites par le matériel, précisées par un support de référence (pictogrammes, photos) voire rappelées individuellement par l'enseignante en ce qui concerne l'activité dans l'atelier.

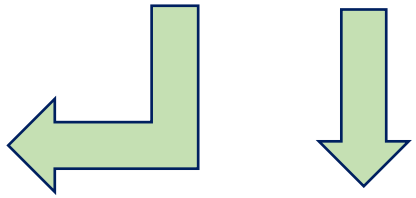

## Evolution sur la période de travail (journée, semaine, durée du projet)

• **Constitution des ateliers :**
- prévoir à terme plus d'ateliers que le nombre d'enfants par période de travail
- prévoir des ateliers de natures différentes, relevant des domaines d'apprentissage des programmes, hormis pour le domaine « agir, s'exprimer et comprendre à travers l'activité physique ». Maria Montessori catégorisait les ateliers en 3 types : *vie pratique* (les mains) / *vie sensorielle* (les sens) / *vie intellectuelle* (la tête).
- Prévoir plusieurs ateliers avec le même matériel pour faciliter le retour sur expérimentation entre enfants.

• **Evolutions des ateliers :**
- faire évoluer les ateliers par période de travail (en nombre, en variété, en degré de difficulté)
- prévoir des ateliers de « *vie pratique* » plus nombreux pour les plus jeunes enfants et laisser progressivement plus de place aux ateliers de « *vie intellectuelle* » pour les plus grands enfants.
- Prévoir des « ateliers sensoriels » évolutifs de la PS à la GS.

## ■ Quels rôles pour l'enfant ?

•**Participer à l'organisation matérielle** de l'activité (chercher, ranger le matériel nécessaire)
•**S'impliquer, seul** dans l'atelier choisi
•**Mener l'activité choisie à son terme**
•Comprendre l'enjeu de la tâche à réaliser et **mobiliser les connaissances et compétences** acquises ou en cours de construction dans l'activité proposée.

## ■ Quels rôles pour les adultes ?

•**Enseignant :**
- prévoir l'organisation du moment des ateliers,
- définir le rôle et la place de l'ATSEM,
- réguler le démarrage des ateliers et superviser le déroulement de l'ensemble des ateliers,
- **circuler, observer, prendre de notes, intervenir éventuellement pour accompagner individuellement l'enfant** : aider, réguler, faire oraliser sa procédure, ses réussites et ses difficultés, …); l'encourager à découvrir d'autres activités.
- faire verbaliser les apprentissages et apporter les mots justes

•**ATSEM :** avec l'enseignant, assurer la préparation matérielle des ateliers, **réguler le fonctionnement des ateliers et les conditions matérielles**, contribue à l'observation des progrès des enfants.

## ■ Quels aménagements de l'espace ?

Les ateliers se déroulent dans **les espaces adaptés aux besoins de chaque activité**, pas nécessairement à table. **Les différents espaces aménagés dans la classe et dans l'école** pourront être investis.

# L'organisation en ateliers libres de manipulation et d'expérimentation

(d'inspiration montessorienne)

Mise en activité des enfants :

**• de manière individuelle et autonome**
**• en fonction d'objectifs définis pour chaque situation de manipulation et d'expérimentation**
**• selon diverses modalités de travail**
**• pour réaliser des tâches individuelles répondant à un besoin du moment, un projet personnel de l'enfant**

## ■ *Préconisations*

Pour une meilleure adéquation à la nouvelle organisation du temps scolaire :
• **ajuster le fonctionnement en ateliers libres** de manipulation et d'expérimentation sur les 5 matinées et 9 demi-journées
• **planifier les ateliers**, sur la demi-journée et la semaine, en fonction des capacités d'attention, de mémorisation et des besoins de mouvements des enfants
• **veiller à ne pas substituer cette organisation en ateliers libres au moment d'accueil** en début de demi-journée ; l'accueil doit garder sa spécificité de moment charnière faisant entrer l'enfant en douceur dans la collectivité et progressivement dans les apprentissages, en particulier dans le langage
• **veiller à combiner cette organisation en ateliers libres avec d'autres organisations d'activités** suscitant des **interactions entre pairs**, instaurant **un projet d'activités partagées**, afin de ne pas maintenir l'enfant trop longuement dans une activité individuelle
• mettre à profit cette organisation pour **relever les informations nécessaires au carnet de suivi des apprentissages**, par l'enfant, par l'enseignant.

## ■ Ressources complémentaires :

• Des ateliers pour apprendre – Académie de Versailles
• Ateliers libres de manipulation et d'expérimentation / inspiration montessorienne – Académie de Lyon
• Les ateliers individuels à l'école maternelle et la pédagogie de Maria Montessori BSD Montpellier - article
• Atelier d'inspiration montessorienne GS maternelle Ecole publique de Chanac Lozère 2011 BSD Montpellier – Vidéo
• En quoi ces ateliers se distinguent-ils de la pédagogie Montessori ? BSD Montpellier - Vidéo

## ■ Quelle validation des apprentissages engagés ?

Essentiellement par observation continue de l'adulte, en priorité de l'enseignant, aidé par l'ATSEM : échanges oraux, attitudes de l'enfant, utilisation adaptée du matériel, réinvestissement des notions abordées en classe et des liens que l'enfant est capable d'en faire spontanément, …

•**A partir de traces diverses :** sur feuille, en dictée à l'adulte, sur photos, enregistrements ou vidéos des productions réalisées, cahier individuel de l'enfant de suivi des activités libres, …
•**A partir de critères d'observation :** repères de progressivité, carnet de suivi des apprentissages de l'enfant, carnet de bord tenu par l'enseignant pour relever les événements remarquables
•**En auto-validation :** éléments autocorrectifs, confrontation aux critères de réalisation et de réussites
•**En co-évaluation :** évaluation par un pair ou par le groupe, en particulier la qualité orale de la présentation de son activité au groupe.

## ■ Quels niveaux d'apprentissage pour quels enfants ?

- les ateliers sont pensés par niveaux de difficulté : une tâche plus ou moins difficile, des consignes différentes avec des exigences ou des attentes différentes, des outils d'aide.

## ■ Quels outils au service de cette organisation ?

•**Mobilier spécifique à tiroirs ou à casier pour rassembler le matériel nécessaire à chaque atelier** ;
•**Des règles de base d'utilisation précises et contractualisées des ateliers libres de manipulation et d'expérimentation ;**
•**Supports de référence** rappelant la consigne, la finalité, les critères de réalisation et de réussite pour chaque atelier proposé ;
• **Le cahier individuel de l'enfant de suivi des activités libres** (activité réalisée, fréquence, réussite). Ce cahier peut intégrer le nouveau carnet de suivi des apprentissages.
•**Espaces de valorisation** des productions réalisées

Groupe Départemental C.P.C. 67 Rythmes Scolaires

## ■ Textes officiels

● Programmes d'enseignement de l'école maternelle, B.O. spécial n°2 du 26 mars 2015 partie relative à *« L'école maternelle : un cycle unique, fondamental pour la réussite de tous »*

● Ressources d'accompagnement des programmes Eduscol - Scolarisation des enfants de -3ans : un aménagement de l'espace bien pensé

●Rapport IGEN n° 2011 – 108 Octobre 2011 sur l'école maternelle
p89-94 paragraphe *«l'espace de la classe : un enrichissement et une différenciation indispensables»*
p 96-107 paragraphe « *L'organisation et les usages du temps scolaire : des habitudes à réinterroger* »

● Rapport IGEN n° 2014 – 043 Juin 2014 Scolarité des enfants de moins de trois ans : une dynamique d'accroissement des effectifs et d'amélioration de la qualité
p 39-53 paragraphe 4 « *Une recherche des meilleures modalités éducatives et pédagogiques »*

## ■ Ressources

**Productions :**
● Des espaces pour mieux apprendre - Académie de Nantes, Vincent Paré (formateur ESPE)
● L'aménagement des espaces à l'école maternelle – Groupe maternelle 68 – juin 2014
● Des espaces pour vivre ensemble et apprendre ensemble à l'école maternelle - Groupe maternelle 67 – 2004

**Formations :**
● Parcours M@gistère « *L'aménagement de la classe en maternelle* »
● Parcours M@gistère « *L'accueil multiple des moins de 3 ans – Module 4 L'accueil au quotidien* »

**Conférences :**
● conférence **Viviane Bouysse IGEN** dans le département 67 : *« Les enjeux de la scolarisation des enfants de moins de trois ans au regard des nouveaux programmes 2015 » Oct.2015*
● conférence **Dr Catherine Gueguen** *« Que nous apprennent les recherches récentes en neurosciences sur le développement émotionnel et affectif de l'enfant ? » Janv. 2016*
● conférence **Alain Legendre** CNRS*« Aménagement des espaces collectifs des enfants de 2 à 3 ans : Incidence sur le développement social et émotionnel » Avril 2016*

**Vidéos**
● Des ateliers pour apprendre – Académie de Versailles
● Ateliers libres de manipulation et d'expérimentation / inspiration montessorienne – Académie de Lyon
● Les ateliers individuels à l'école maternelle et la pédagogie de Maria Montessori BSD Montpellier - article
● Atelier d'inspiration montessorienne GS maternelle Ecole publique de Chanac Lozère 2011 BSD Montpellier – Vidéo
● En quoi ces ateliers se distinguent-ils de la pédagogie Montessori ? BSD Montpellier - Vidéo

**Ouvrages pédagogiques**
● Jacques Bossis, Catherine Dumas, *Aménager les espaces pour mieux apprendre – A l'école de la bienveillance* - Editions Retz 2015
● Cécile Laloux, *Les nouveaux rythmes à l'école maternelle* - Canopé 2014
● Elisabeth Bautier, *Apprendre à l'école, apprendre de l'école* - Éd. de la Chronique sociale, 2006
● Jacqueline Pillot, Enseigner à l'école maternelle - ESF 2004

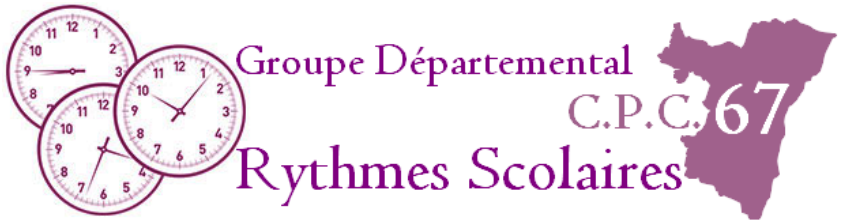


**Les membres du groupe départemental CPC 67 Rythmes Scolaires**

*Régine Ballandras CPC Strasbourg 5, Michelle Weeber CPC Haguenau Sud, Myriam Wallstein CPD,* Christine Zeisser CPC Strasbourg 2

*Avec la collaboration de Didier Recht CPD Tice*

*Juin 2016*